AVERTISSEMENTS AGRICOLES

80

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

BULLETIN N° 46 de Juillet I964 — Le Ier Juillet

VIGNE

AVERTISSEMENT

Mildiou : Un traitement de sécurité devra être appliqué, en fonction de la grosseur des grains, dans la semaine du 6 au 11 juillet.

INFORMATION

Oïdium : Ajouter à la bouillie antimildiou un produit contre l'oïdium.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENT

Tavelures du pommier et du poirier :

Les projections d'ascospores diminuent dans l'ensemble de la circonscription, mais il y a encore des risques pour les vergers de la Thiérache et du Nord des Ardennes.

Dans les vergers présentant des contaminations secondaires, il est conseillé de renouveler la protection des arbres en fonction des pluies.

Carpocapse des pommes et des poires :

Renouveler le traitement dans l'ensemble de la circonscription excepté dans le département de l'Aube où il a dû être effectué à partir du 26 juin.

Tenir compte de la persistance des produits insecticides utilisés.

INFORMATIONS

Puceron vert du pommier :

Les conditions favorables au cours du mois dernier ont permis à cet insecte de former de nouvelles colonies. Surveiller les vergers afin de traiter s'il y a nécessité.

Oïdium du pommier :

Poursuivre la lutte par une nouvelle intervention fongicide.

Les Contrôleur chargés des Avertissements agricoles,

L'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS,

P 104

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant : L. BOUYX